Communiqué (05/07/2006 à 10h00)

Publié: Sun, 16-Jul-2006	**Vues:** 3707 fois

Communiqué du 05/07/2006
A la suite de l'annulation des deux représentations de la troupe des enfants palestiniens Al Rowwad de Bethléem « nous sommes les enfants du camp », le Comité Action Palestine informe qu'il a déposé trois requêtes contre la mairie de Cenon auprès du Tribunal Administratif. **La requête en référé suspension et le référé liberté font l'objet d'une audience en urgence ce jour mercredi 5 juillet à10h30.**
Les enfants sont bien arrivés, ont vu l'océan et ont été accueillis hier soir par les familles qui ont spontanément accepté de pallier la défection de Cenon. Ils visiteront ce matin mercredi, comme prévu à 11h00 le marché de Cenon Palmer et joueront probablement de la musique. Nous invitons tous ceux qui le peuvent à venir les accompagner et les soutenir.
Comme nous l'avons annoncé, les représentations sont maintenues mercredi et jeudi à 19h 00 : le « Théâtre en miettes » de Bègles et la compagnie des Enfantsdu paradis ont proposé d'organiser l'accueil de la troupe de jeunes artistes.// Vous pouvez donc réserver d'urgence au 05 56 43 06 31. Faites vite, il n'y a que 100 places par représentation.
Il va sans dire que si le jugement du Tribunal Administratif nous est favorable, la représentation de jeudi 6 juillet aura lieu dans la salle Simone Signoret à Cenon qui pourra accueillir beaucoup plus de personnes, car les messages de solidarité que nous recevons sont très nombreux.
Dans tous les cas la parole des enfants palestiniens ne sera pas censurée.